



VY-LÈS-LURE LA GRANGE DU VAU

INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 2021





Les contraintes sanitaires marquent toujours nos existences, même si certaines ont été levées.

Malgré ce contexte, l'équipe municipale a engagé le programme défini lors du budget (accessibilité secteur église, plan d'aménagement rue de la Courbe, futur périscolaire-logements communaux : choix de l'architecte ...).

Pour nous aider à nous évader « numériquement », la fibre est arrivée dans nos foyers !

Début juin, le visage du village a changé : un violent et subit orage éclatait sur notre commune, avec des précipitations importantes entraînant des coulées de boue.

Aucune victime n'a été à déplorer, mais les dégâts ont été significatifs !

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu ce qui a permis à ceux qui étaient touchés de faire jouer leur assurance suivant leur contrat établi et leur historique.

Ce phénomène exceptionnel et soudain s'est malheureusement répété sur d'autres territoires.

Malgré toutes les bonnes volontés, il faudra de toute façon toujours composer avec Dame Nature !

Les élections départementales et régionales ont eu lieu cette année sans grand enthousiasme et avec un manque d'informations déconcertant des candidats !

Citoyens, citoyennes, deux scrutins s'annoncent pour 2022 : celui de la présidentielle les 10 et 24 avril et celui des législatives les 12 et 19 juin.

Votre vote est utile et essentiel !

Le monde associatif de notre village reprend peu à peu des couleurs et on note d'ailleurs un petit nouveau : la zumba kids !

Je souhaite pleine réussite à toutes les associations et les remercie encore pour le dynamisme qu'elles engendrent !

Je remercie le personnel administratif et technique qui assure ses missions dans le souci du bien-être de tous. Merci aussi à tous les élus qui m'aident dans les réflexions, décisions et actions diverses.

A l'aube d'une nouvelle page, gardons espoir pour retrouver en 2022, une vie « normale » avec des moments de partage et de convivialité.

C'est avec sincérité que je vous adresse, au nom de l'équipe municipale tous mes vœux pour un avenir meilleur !

Bonne année et bonne santé 2022 !!!

Christine Descollonges

Vitesse



Suite à la vitesse excessive des usagers de la route et du non-respect de la signalisation routière sur notre village, des contrôles de vitesses ont été intensifiés et des capteurs compteurs de véhicules ont été installés.

Il s'avère que **80% de ces infractions ont été commises par des habitants de Vy-lès-Lure.**

Prenons conscience que nous sommes dans un village et pas dans un jeu vidéo !
Soyons responsables et respectueux envers les autres usagers, les piétons et animaux !

Forêt

Après 40 ans au service de la forêt de Vy-lès-Lure, notre agent patrimonial Jean-François Lavalette a fait valoir ses droits à la retraite.
C'est désormais Sébastien Lamboley qui assure la continuité de la gestion.



Voici quelques éléments pour répondre à des questions concernant les coupes effectuées :

La forêt communale est gérée à partir d'un document de référence « l'aménagement » établi pour la période allant de 2007 à 2026.

Il a été validé par la commune avec l'appui technique de l'ONF et répond à un schéma directeur national. Il part d'un inventaire et se poursuit par un programme de coupe et de travaux année par année.

La commune peut dans certaines circonstances accélérer ou retarder les coupes. Vy-Lès-Lure a choisi la dernière option.

Ce document est consultable à la Mairie et la Commission Forêt et environnement se tient à votre disposition si besoin.



Prix du bois d'affouage :

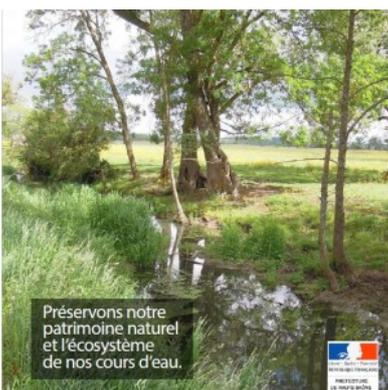
Façonné sur bord de route, par portion de 5 stères : **31 € TTC le stère**

Non façonné : **7,70 € TTC le stère**

Le tarif du bois d'affouage (stères, bord de chemin) est réactualisé au vu de l'offre de bûcheronnage retenue.



Entretien des cours d'eau



Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux sur sa propriété. L'entretien des cours d'eau et fossés est un devoir du propriétaire riverain.

Un entretien régulier assure la préservation de l'écosystème du cours d'eau et contribue à gérer la problématique inondation.

Cet entretien doit respecter la stabilité des berges et limiter l'érosion en favorisant la biodiversité végétale et animale.

Un « Guide pour l'entretien des cours d'eau » a été réalisé par la préfecture. Vous pouvez le consulter sur le site internet de la commune :

<https://vyleslure.fr/entretien-des-cours-deau-et-fosses/>

Travaux divers

- Travaux d'accessibilité devant la mairie et secteur de l'église.
- Entretiens des toitures de divers bâtiments de la commune et du périscolaire.
- Changement d'une chaudière dans les logements locatifs.
- Réfection partielle des murs du cimetière.



Travaux de voirie et de réseaux :

- Création d'une section de réseau pluvial à la Grange du Vau.
- Travaux aux abords de la RD486 (Grande Rue) secteur centre village avec la reprise du fil de l'eau sur trottoir et chaussée, des bordures de trottoirs, mise en place de grilles et d'avaloirs supplémentaires.
- Curage et passage de caméras sur réseau pluvial.
- Création d'un comité de pilotage pour conseil en aménagement de parcelle privée ou publique concernant la gestion des eaux de pluies.
- Réalisation, par la commission forêt et environnement, d'une barrière pour protéger l'accès au parcours de santé.



Devoir de mémoire

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2021, journée de commémoration de la Victoire et de la Paix, hommage a été rendu à tous les Morts pour la France.

La nation reconnaissante a accompagné le cercueil d'Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Il était le dernier des 1038 Compagnons de la Libération choisis par le général DE GAULLE pour s'être opposés au régime de Vichy et défendre ainsi la liberté et l'esprit français.



Centenaire

Au cours d'une petite cérémonie, la municipalité a honoré madame Annette Fleurot, née le 13 avril 1921. Entourée de ses enfants, elle a reçu des mains de madame le maire son diplôme de première centenaire de la commune.

Les anciens se souviennent du début des années soixante : Madame Fleurot et son mari géraient, au centre du village, le magasin à l'enseigne des Docks Francs-Comtois.



Divers

En raison des mesures sanitaires actuelles, le traditionnel repas des aînés et la cérémonie des vœux du maire ne seront pas organisés en ce début 2022. De ce fait il est proposé aux aînés de plus de 70 ans un bon de Noël ou un colis.

Mairie de VY-LÈS-LURE

www.vyleslure.fr Tél : 03 84 63 93 88 e-mail : mairie.vy.les.lure@orange.fr
Secrétaire : **Madame Christelle JARDEL** Astreinte (mairie adjoint) : **06 32 86 79 91**
Ouverture au public : **Mardi : 8h à 12h / Mercredi : 15h à 17h30**
Jeudi : 8h à 12h / Vendredi : 8h à 13h

Bulletin rédigé et mise en page par la commission d'information: Christine Descollonges, René Fairve, Thomas Guillaume